



## AVIS PUBLIC

### ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION SUR LE PROJET DE RÈGLEMENT 2024-08

Aux personnes intéressées par ce projet de règlement.

AVIS PUBLIC est par la présente, donné par la soussignée de ce qui suit :

Lors d'une réunion tenue le 19 septembre 2024, le conseil municipal a adopté le projet de règlement suivant :

- Projet de règlement 2024-08 fixant le nombre de membres composant le conseil municipal

### **COMMENT PUIS-JE FAIRE VALOIR MON OPINION AUPRÈS DE LA MUNICIPALITÉ?**

Une assemblée publique de consultation sur ce projet de règlement aura lieu le **3 octobre 2024 à 18h45** à la salle municipale au 138, rue Principale. Au cours de cette assemblée publique, la mairesse ou son représentant expliquera le projet de règlement et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

### **OÙ PUIS-JE CONSULTER LE PROJET DE RÈGLEMENT?**

Le projet de règlement est disponible pour consultation en ligne sur le site internet de la Municipalité au <https://municipalites-du-quebec.com/st-adelme/index.php>

Donné à Saint-Adelme (Québec), ce 20 septembre 2024

**Jessica Bouchard**

Directrice générale et greffière-trésorière